



Violaine Blétry-
de Montmollin

L'édito

Une envie de vivre ensemble

L'histoire, en général, ne repasse pas les plats. Elle fera une exception, le 25 novembre prochain, en ouvrant à nouveau la voie à une fusion à quatre communes et en permettant aux habitant-e-s de Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin de construire leur avenir ensemble. Pour autant que les citoyennes et citoyens de Peseux donnent leur feu vert à cette union qu'ils avaient été seuls à refuser, d'une courte voix, en 2016.

Nous l'avons déjà dit et nous en sommes plus que jamais convaincus: l'avenir de ce canton passe par les fusions, par la constitution de régions plus fortes, tant sur le plan institutionnel que financier, et par le positionnement d'un pôle urbain d'importance sur la carte de la Suisse romande.

En 10 ans, notre canton est passé de 62 à 31 communes. Cette dynamique ne semble pas vouloir s'arrêter puisque d'autres projets sont en cours, dans les Montagnes comme sur le Littoral. Le choix des habitant-e-s de Peseux aura c'est certain un impact non négligeable sur la poursuite de ces processus.

Mais fusionner, ce n'est pas seulement un nécessité. C'est aussi, et surtout, une envie. Une envie de vivre ensemble, comme l'ont rappelé la semaine dernière (lire en pages 8 et 9) les autorités des communes ayant accepté le projet en 2016. En ville de Neuchâtel, vous avez été 73% à dire oui! Une envie de partager une aventure, de bâtir des projets, de donner un nouvel élan à la démocratie. Sans renoncer aux individualités ni aux identités communales.

Directrice de l'Agglomération



La nouvelle Association des commerçants de la nuit a vu le jour le 25 octobre dernier. • Photo: Stefano Iori

24h de musique non-stop

Après le succès de sa toute première édition en mai dernier, la Neuchâteloise revient, parée de ses habits d'hiver. Le principe reste le même: seize clubs et bars de la ville proposent 24h de musique non-stop, du 15 décembre à midi au 16 décembre à midi. Junior Tshaka en solo, Rebel Duck, Dj Abdel: plusieurs artistes et Dj's se succéderont dans les différents établissements participants.

L'événement est porté par l'Association des commerçants de la nuit (ACN), fraîchement créée, qui regroupe tous les établissements de la vie nocturne neuchâteloise intéressés. «Nous souhaitons attirer un public à la fois local et extra-cantonal», relève son président, Thomas Menant.

Et d'expliquer: «l'événement ne s'adresse pas uniquement aux noctambules, mais également aux familles avec en particulier un concert de Junior Tshaka, qui se produira en solo le 15 décembre à 14h, sur la terrasse aménagée à la fontaine de la Justice».

Seize lieux

Pour cette édition hivernale, de nouveaux membres, le Vibe, l'Ozone et le Charlot, ont rejoint l'événement, afin d'apporter encore davantage de diversité au programme. Les établissements participants afficheront tous le visuel de la manifestation, agrémenté de tons de saison, afin de permettre au public de les identifier plus facilement. Durant 24h, les noctambules sont invités à déambuler dans les seize

lieux proposant des animations musicales au centre-ville.

Ambiance intimiste

La Neuchâteloise s'adapte à la saison hivernale en proposant une ambiance tout à la fois chaleureuse et intimiste. Le circuit «before» et «after» est gratuit. Quant au circuit «clubbing», il est accessible au prix unique de 10 francs. Les bracelets seront mis en vente le soir même dans les établissements participants. En se regroupant, les établissements nocturnes ont pour but de faire vivre et bouger Neuchâtel. En limitant le nombre d'interlocuteurs, les tenanciers espèrent également favoriser le dialogue avec les autorités. (ak)

• Programme: www.facebook.com/laneachateloise24



La décision de renommer l'espace Louis Agassiz en place Tilo Frey s'est invitée lundi soir au Conseil général.



Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche et Valangin ont redit tout le bien qu'ils pensaient d'une fusion avec Peseux.



Des jeunes du Semestre de motivation et des résidents du home des Charmettes réunis par la lecture.

Publicité

swiss made



GINDRAUX
Fenêtrier®



Tradition & Qualité

111^{ans}

www.gindraux.ch



SPINEDI SA

Administrateur

Hubscher Urs Maître Maçon dipl.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Maçonnerie - Béton armé - Travaux publics

Terrassements - Aménagements extérieurs

Carrelage - Forages

Rochettes 7a CH-2016 CORTAILLOD

Tél. 032 842 14 28 - Fax 032 842 30 64 - www.spinedi.ch

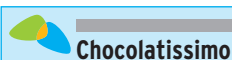
Depuis 1946 au service de la construction

Maîtrise fédérale

Tecaro

Sanitaire Chauffage

0848 000 105



Il y avait 8988 briques !

Pour sa cinquième édition, qui s'est achevée samedi soir, Chocolatissimo a attiré plus de 10'000 gourmets et curieux au Péristyle de l'Hôtel de Ville et chez les confiseurs partenaires de l'évènement. Dégustations, concours, ateliers, brunches chocolatés, spectacles, sans oublier la construction, puis la démolition d'un temple aztèque en chocolat, la semaine a été riche en effluves en couleurs et en émotions. Samedi, les participants à la déconstruction du temple ont pu repartir avec quelques-unes des 8988 briques nécessaires à sa réalisation.

La trentaine de pièces montées réalisées par les apprenti-e-s du CPLN sur le thème «les origines du chocolat» ont été très appréciées du public, qui a pu décerner un prix à trois d'entre eux pour la beauté et la précision. Leurs coups de cœur sont allés à Johan Jacot dans la catégorie boulanger-pâtissier, à Jessica Desaulles dans la catégorie pâtissier-confiseur et à Maéva Rausser dans la catégorie gestionnaire du commerce de détail.

La semaine Chocolatissimo s'est aussi déclinée sous forme d'un choco-brunch chez Wodey Suchard, de spectacles aux théâtres du Passage et du Pommier, d'un atelier chez Choco émotions et d'un stand de dégustation à Hall'titude à La Chaux-de-Fonds.

«Cette semaine dédiée au chocolat est une magnifique occasion de promouvoir le savoir-faire des artisans chocolatiers de la région et de promouvoir la relève à Neuchâtel, une cité de tradition chocolatière», a d'ailleurs déclaré Thomas Facchinetti, conseiller communal en charge du Tourisme. Rendez-vous est déjà pris l'an prochain, du 2 au 9 novembre 2019.



Le temple aztèque a été démoli samedi pour le plus grand plaisir des gourmands.

Le Conseil général a débattu lundi soir de la décision de renommer l'espace Louis-Agassiz

Une place pour Tilo Frey

Un acte «courageux et hautement symbolique» pour les uns; «irréfléchi» et «problématique» pour les autres: la décision de renommer l'espace Louis-Agassiz en place Tilo Frey, cette Neuchâteloise d'origine camerounaise qui fut l'une des premières femmes à être élue au Conseil national dans les années 70, a suscité un débat nourri lundi soir au Conseil général, tout en remportant l'adhésion d'une large majorité.

La gauche a applaudi des deux mains cette décision, prise par le Conseil communal en réponse à deux interpellations distinctes déposées peu avant l'été par le législatif. La première, émanant des rangs PLR, demandait de rendre hommage à Tilo Frey; la seconde, issue des bancs PopVertSol, exigeait de reconsidérer la place et l'héritage de Louis Agassiz dans l'espace public, un éminent glaciologue du XIX^e siècle controversé pour ses thèses racistes.

«Céder à l'une un peu d'espace public dévolu à l'autre, c'est à nos yeux un signal fort dans le climat de racisme généralisé et de lutte pour une meilleure reconnaissance des droits de la femme», a déclaré la socialiste Isabelle Mellana Tschoumy. «Un acte courageux et hautement symbolique, dont la Ville et l'Université de Neuchâtel ressortiront grandies», a renchéri Martha Zurita pour PopVertSol.

Le PLR s'est montré divisé. «Loin de nous l'idée de la femme chassant le scientifique. L'intention était simplement de marquer le dixième anniversaire de la mort de Tilo Frey», a souligné l'auteure de l'interpellation, Raymonde Richter, en se disant toutefois «satisfaite» de cette décision, qui permet «d'accorder à Tilo Frey la place qu'elle mérite» et qui a par ailleurs reçu l'aval du rectorat de l'Université de Neuchâtel.

La majorité du groupe était toutefois d'un avis différent. «Sous des aspects bien-pensants, le Conseil communal s'est fourvoyé», a déclaré Christophe Schwarb, en reprochant à l'exécutif d'avoir «foulé aux pieds l'apport scientifique de Louis Agassiz» et «ouvert bien malgré lui une boîte de Pandore» en le «déboulonnant». Jugeant également cette décision «précipitée», le groupe Vert'libéraux/PDC avait quant à lui déposé une interpellation demandant à l'exécutif de revenir en arrière, en baptisant par exemple la place au sud du Collège latin du nom de Tilo Frey. Car nul n'a contesté l'op-



Portrait de Tilo Frey par Marie-Claire Bodinier, 1974.

portunité de rendre hommage à cette Neuchâteloise «hors du commun».

Un vibrant hommage

Le directeur de la culture et de l'intégration Thomas Facchinetti s'est porté en faux contre ces reproches, défendant vigoureusement la décision de l'exécutif. «Le Conseil communal n'occulte en rien l'histoire, mais fait simplement son devoir de mémoire. Nous pensons aujourd'hui qu'il n'est plus opportun d'honorer une place du nom d'une personnalité qui était un théoricien de la ségrégation», a-t-il déclaré. Tel n'était pas le cas de David de Pury et d'autres familles neuchâteloises, qui ont certes joué un rôle dans la traite négrière, mais n'ont jamais fait l'apologie de l'esclavage.

L'héritage de Louis Agassiz n'est par ailleurs pas jeté aux oubliettes, puisque d'autres représentations du scientifique continuent d'être visibles dans l'espace public, assorties d'explications détaillées, a poursuivi Thomas Facchinetti. Et de rendre un vibrant hommage à Tilo Frey, qui fut pionnière de l'émancipation des femmes et des minorités ethniques en Suisse.

«Son parcours et son engagement en font un symbole de la citoyenneté. La Ville se devait de lui rendre un hommage marqué».

Les autres décisions en bref

Le Conseil général a également approuvé lundi le regroupement du Centre électronique de gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel et du Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) au sein d'une même entité, qui sera intégrée à l'administration cantonale. Effective au 1^{er} janvier 2019, cette fusion doit permettre aux collectivités publiques de répondre aux importants défis à venir en matière d'informatique.

Les élus ont par ailleurs accepté une motion chargeant l'exécutif d'étudier la possibilité d'abaisser la vitesse maximale à 30km/h sur l'ensemble du réseau routier communal et de mettre en place des zones de rencontre dans tous les quartiers, afin de réduire les nuisances sonores et d'améliorer la sécurité.



La Compagnie du Passage présente une farce burlesque, créée et jouée en grande première à Neuchâtel

« Funérailles d'hiver » au Passage

A l'occasion de ses 15 ans, la Compagnie du Passage dévoile une nouvelle création de Hanokh Levin dans une mise en scène de Michael Delaunoy. Baptisée « Funérailles d'hiver », elle questionne notre rapport à la mort et au consumérisme. Sur scène, douze comédiens se donnent la réplique, chantent et dansent. Coproduite par le Rideau de Bruxelles, cette pièce teintée d'humour sera jouée à Neuchâtel, avant de partir en tournée en Suisse romande, puis à Bruxelles.

Dans une famille, on s'apprête à célébrer un mariage lorsque survient un événement imprévu: la disparition d'un proche. Que faire de ce dilemme? Retarder le projet de toute une vie au profit d'un enterrement? Funérailles d'hiver, c'est l'histoire d'une grande fuite en avant, une échappée aussi fantastique que burlesque qui mène le spectateur de la plage de Tel-Aviv jusqu'aux sommets de l'Himalaya.

De belles singularités

«Le metteur en scène belge Michael Delaunoy a choisi des personnalités présentant de belles singularités. Les douze comédiens proviennent d'horizons très divers, de la musique, du cinéma, de l'humour, de la danse, du cirque», indique Robert Bouvier, directeur de la Compagnie du Passage. Dans la pièce, il tient par ailleurs le rôle de Latschek Bobitschek, qui perd sa mère. Pour ne pas être ébranlés dans leur confort, les protagonistes révèlent



La nouvelle création de la Cie du Passage présente une échappée fantastique et burlesque à découvrir du 20 au 22 novembre. • Photo: Beata Szparagowska

leurs pires travers. Ils peuvent se montrer aussi pitoyables qu'attendrissants. Les dimensions musicale et comique tiennent une part importante dans le spectacle. Et pour apporter toute sa splendeur à cette farce burlesque, les comédiens n'hésitent pas à forcer le trait. «Nous avons une énorme chance de pouvoir créer et travailler entre les murs de l'un des plus beaux théâtres de Suisse romande», relève le comédien Frank Michaud. Le casting comprend cinq comédiens belges et sept suisses, dont les Neuchâtelois Laurence Maître, Pierre Aucaigne et Robert Bouvier.

C'est la première fois que la Compagnie du Passage présente une pièce de l'auteur israélien Hanokh Levin.

«Des cabarets satiriques aux grandes œuvres de la fin, Levin a exploré de nombreux genres. Ses pièces sont beaucoup jouées à travers l'Europe», précise Robert Bouvier. Onirique et baroque, «Funérailles d'hiver» possède également un côté vaudeville. (ak)

«Funérailles d'hiver»:
mardi 20 novembre à 20h,
mercredi 21 novembre à
15h et jeudi 22 novembre à
20h au théâtre du Passage.

www.theatredupassage.ch



La Cie du Passage souffle 15 bougies

Depuis sa création en 2003, la Compagnie du Passage a présenté seize spectacles pour un total de 1734 représentations. Il s'agit de l'une des compagnies romandes qui tourne le plus. Elle a joué dans près de 400 théâtres ou festivals en Suisse et à l'étranger, en France, au Maroc, en Russie ou au Canada devant plus de 200'000 spectateurs. «La Compagnie du Passage a notamment pour but de permettre à des comédiens et des techniciens suisses, en particulier neuchâtelois, de jouer et de

partir en tournée avec des artistes venus d'autres horizons et d'autres pays», indique son directeur Robert Bouvier. En l'espace de quinze ans, la Compagnie du Passage a accueilli de nombreux metteurs en scène et exploré un large panel de styles, de classique au contemporain, de l'écriture de plateau au collectif en passant par le monologue et l'adaptation de roman. Des choix qui s'opèrent au gré des rencontres, et qui contribuent à attirer à Neuchâtel des artistes et des troupes de renom.



Agenda culturel

Galleries et musées

Musée d'art et d'histoire MAHN, (espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, www.mahn.ch. Exposition «Made in Neuchâtel. Deux siècles d'indiennes» jusqu'au 20.05.19.

Galleries de l'histoire, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, www.mahn.ch. Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

Muséum d'histoire naturelle MHN (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. www.museum-neuchatel.ch. Exposition «Pôles, feu la glace» jusqu'au 18 août 2019; Journée nationale des collections d'histoire naturelle, sa 17.11 de 10h à 18h, visite guidée des collections – aspects scientifiques à 11h et 14h, - aspects liés à la conservation à 15h; *Dimanche matin au muséum, Contes,*

des histoires pour vous réfrigérer ou vous faire fondre! di 18.11 de 10h30 à 11h30 par Les Conteuses de la Louvrée.

Musée d'ethnographie MEN (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, www.men.ch. Exposition «L'impermanence des choses»; *Brunch et visite guidée* di 18.11 à 11h, réservation indispensable au 032 717 85 60 ou [reception.men\(at\)ne\(dot\)ch](mailto:reception.men(at)ne(dot)ch).

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j/7, de 10h à 18h. www.jbneuchatel.ch. Exposition «Objets de cultures. Ces plantes qui nous habitent» jusqu'au 2 décembre 2018.

Atelier des musées
Informations et inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch ou 032 717 79 18. Jardin botanique

- «Mandala & Land Art» atelier 7 à 10 ans, me 14.11 de 14h à 15h30.
- «Les grands migrateurs» atelier 7 à 10 ans, me 28.11 et 12.12 de 14h à 15h30

et atelier 4 à 6 ans, me 05.12 de 14h à 15h30.

MAHN

- «Inspirations indiennes» atelier 4 à 6 ans, me 28.11 de 14h à 15h30.

- «Biscuits à la mode indiennes» atelier 7 à 11 ans, me 05.12 de 14h à 16h et atelier 4 à 6 ans, me 12.12 de 14h à 15h30.

- «Atelier de gravure» atelier dès 16 ans, di 25.11 et sa 08.12, de 11h à 17h.

MHN

- «Pingouin ou manchot?» atelier 4 à 6 ans, me 14.11 de 13h30 à 15h.
- «Il fait froid en hiver!» atelier 4 à 6 ans, me 12.12 de 13h30 à 15h.
- «Même pas froid!» atelier 7 à 10 ans, me 21.11 de 15h30 à 17h.

Divers

Lundi des mots, «Contes de l'arrière-automne» par Michèle Brandt, 19.11

à 18h30, Galerie YD (Fleury 6); Labophilo cycle du bonheur «Le bonheur, une tyrannie?», 19.11 à 20h, Heidi.com (Fbg du Lac 5). www.leslundisdesmots.ch.

Les Chambristes, concert «Une Schubertiade», di 18.11 à 11h15, Chapelle de la Maladière. www.leschambristes.ch.

Les Amis Neuchâtelois de la Haute École de Musique, concert Zárlyvost de Janáček, Háy János Suite de Kodály et Symphonie N° 8 de Dvorák sous la direction de Gábor Takács-Nagy, di 18.11 à 17h au Temple du Bas (Temple-Neuf 5). www.amishemne.ch.

Récital d'orgue par François Delor au Temple de Serrières (Guillaume-Farel 14) di 18.11 à 17h.

Le Lyceum Club (Beaux-Arts 11), *conférence* de Pierre Bühler «Foi et humour chez Dürrenmatt», je 15.11 à 16h. www.lyceumclubne.ch.

L'actualité culturelle

Fontaines neuchâtelaises



L'Espace Nicolas Schilling et Galerie ouvre ses murs à Desiderio Delgado, un artiste espagnol fasciné par l'eau, source universelle et infinie de la vie, au point d'avoir dédié une série de toiles aux fontaines du Littoral neuchâtelois. Il les a peintes désertées de toute présence humaine, captant aussi bien le roc blanc du Jura dans lequel sont taillés les bassins de nos fontaines, que la subtile présence de la pierre jaune d'Hauterive. En marge de l'exposition, l'historien Jean-Pierre Jelmini proposera ce samedi à 16h une balade en images «d'une fontaine à l'autre».

Jusqu'au 23 décembre à l'Espace Nicolas Schilling et Galerie, fbg de l'Hôpital 11, du mercredi au dimanche de 14h à 18h. Infos: www.espace-schilling.ch

Une comédie british

Dans un salon anglais des années folles, la soirée se termine en douceur pour un petit groupe d'amis. Mais l'apparition d'une boîte à cigarettes vient semer le trouble, fait tomber les masques et semble vouloir réveiller les morts... Pour sa troisième création, la troupe de théâtre amateur neuchâteloise La Pastille s'empare d'une perle anglaise entre



comédie, drame et mystère: «Virage Dangereux» de John B. Priestley, créée en 1934 à Londres. Bienvenue chez les Caplan!

Samedi 17 novembre à 18h et dimanche 18 novembre à 17h dans la petite salle du théâtre du Passage. Réservations: 032 717 79 07. Infos: <https://lapastille.ch>

L'amour ou presque

Avec la complicité de Cédric Liardet à l'accordéon, la mezzo-soprano neuchâteloise Noémie Stauffer présente «L'amour ou presque», une pièce de théâtre musical qui retrace les déboires et passions de l'amour, de l'enfance aux dernières heures de la vie. Une création tendre et joyeuse, qui fait dialoguer voix et accordéon sur un répertoire allant de Gustave Fauré à la Compagnie Créole, en passant par Bourvil, Kurt Weill et des airs d'Offenbach. La mise en scène est signée par Alexandre de Marco.

Judi 15 novembre à 20h au théâtre de La Poudrière. Réservations: 032 724 65 19.

Double vernissage

Leur musique réunit «l'ombre d'Iron Maiden et le souffle de Bach, le cri strident de la guitare de Jimi Hendrix et le rebec du griot malien, le souffle rauque de Miles Davis et les cha-toiements de Ravel». Les musiciens Jacques Bouduban (violoncelle) et Olivier Nussbaum (sarod) vernissent ce week-end leur album «Folklore imaginaire». La soirée sera également l'occasion de découvrir le premier album d'un autre duo neuchâtelois: «Dragonfly» des Chemins de Traverse. Un «voyage dans l'illusion des sens et des sons», fruit de huit ans d'expérimentation en lutherie augmentée par les flûtistes Barbara Minder et Matthieu Amiguet.

Samedi 17 novembre à 20h à l'Espace danse, rue de l'Evole 31a.

Le collectif artistique Le Lokart inaugure un cycle d'expositions sur la ville de Neuchâtel

Une histoire d'atmosphère

Danse, théâtre, musique et maintenant aussi arts visuels: le collectif artistique Le Lokart étoffe sa saison culturelle en présentant «Topographie des communs», une exposition qui propose une relecture poétique du centre-ville de Neuchâtel. Elle est signée par deux jeunes artistes de la région, Nathan Jucker et Antoine Rubin.

A découvrir jusqu'à mi-décembre, «Topographie des communs» inaugure un cycle d'expositions qui présentera des œuvres d'artistes romands autour de la ville de Neuchâtel, expliquent ses responsables, Lisa Junod, Lucie Hubleur et Valentin Grosjean. L'objectif est double: mettre en valeur des artistes émergents, tout en questionnant le patrimoine et l'identité de la ville.

Entre cartographie subjective...

Pour cette première, le Lokart a choisi de confronter le regard de deux artistes sur le centre-ville de Neuchâtel. Entre enquête scientifique et exploration urbaine, le Chaux-de-Fonnier Nathan Jucker a passé deux semaines à en arpenter les rues, pour tenter d'en saisir l'essence. Quels sont les sons, les couleurs des différents lieux constitutifs du centre-ville? Quelles impressions nous donnent-ils? Où l'humain a-t-il laissé sa trace? Il en résulte une cartogra-



Le Banneret et ses lumières, photographiés par Nathan Jucker.

phie subjective du centre-ville, utilisant tant le texte, l'image, le son que la vidéo.

... et topographie de l'intime

Pour sa part, le Biennois Antoine Rubin se réapproprié la pratique de la topographie en présentant, dans une installation sonore et visuelle, une série de cartes enrichies de poèmes et d'anecdotes. C'est une manière d'amener le spectateur à se questionner sur la manière de représenter les lieux, mais aussi de l'inviter à se créer une géographie intime, expliquent les trois commissaires.

Différents événements jalonnent l'exposition, dont une rencontre avec Nathan Jucker ce dimanche 25 novembre à 17h. Le samedi 8 décembre à 16h, Antoine Rubin, qui est également écrivain, proposera pour sa part une balade au centre-ville, pour lire in situ les textes que lui ont inspirés différents lieux. (ab)

Jusqu'au 15 décembre au Lokart, rue de la Treille 4, le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 13h à 17h.

• Infos: www.lelokart.ch



Chronique culturelle

Coquelicots

Un coquelicot à la boutonnière! Ils en avaient tous un samedi soir les choristes de Cantabile et les musiciens de l'ESN qui donnaient ensemble un concert effrayant pour commémorer les 100 ans de l'Armistice. Le chœur neuchâtelois avait choisi d'interpréter Britten, Vaughan Williams et Lili Boulanger, tous trois très marqués par la Grande Guerre qui aura fait, civils et militaires confondus, 18,6 millions de morts (dont 35'000 en un seul jour le 22 août 1914). Effrayante en effet la musique entendue au Temple du Bas qui faisait ressentir – par la puissance du chœur et les stridulations des cuivres de l'ESN fortement mis à contribution – le bruit assourdissant des obus d'artillerie et les hurlements des poilus terrorisés. Dans les pays du Commonwealth, le coquelicot rappelle la mémoire de ceux qui sont tombés au combat, fauchés par la mitraille. La petite fleur rouge est la première à repousser sur les terres ravagées par la guerre et abreuvées du sang de la chair à canon. Cantabile s'émeut en disant «plus jamais ça», prêchant hélas un peu dans le désert... Apprendra-t-on jamais de l'Histoire?

Patrice Neuenschwander

Publicité

ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage
Support · Formation
Téléphonie IP · Réseaux
Gestion PME

Christian Studer www.ordifute.ch
2000 Neuchâtel 032 846 13 40



Romaine Matthys, pharmacienne

service et proximité à neuchâtel

pharmacieplus centrale matthys
rue de l'hôpital 13
2000 neuchâtel

pharmacieplus.ch



pharmacieplus
un plus pour chacun



La chronique du délégué à l'environnement, à la mobilité et au développement durable

Alerte à la montre !



Pierre-Olivier Aragno

9h44,... 9h44,... 9h44,... 9h44,...
Panique à bord: la grande aiguille refuse de dépasser la petite! L'heure fait grève et voilà la montre qui perd son temps. Impensable! Cette belle montre à complications, fierté de notre région horlogère, qui rejoint en utilité une vulgaire montre cadeau qui a pris l'eau, offerte avec un paquet de poudre à lessive!

Aussitôt, le cœur vacillant et l'esprit fébrile, refusant l'idée de perdre cet investissement d'une vie, la montre suffocante est amenée aux urgences d'une enseigne locale. Après un diagnostic express de 15 jours, l'infirmière, aux pupilles en forme d'écus, tente de lui asséner le coup de grâce: «Ouuaiiiiilleez, cette montre est trooop vieille! Elle est d'un autre siècle, un archéééééologue la daterait de 1980. Il est parfaitement impôôôôôôôôôôôô de la sauver.» Voyant le désarroi de cette sentence, elle poursuit avec un sourire digne d'une commerciale fraîchement



Le site www.neuchatel-repare.ch fournit toute une liste d'adresses de spécialistes de la réparation d'objets qui méritent une seconde vie. Par exemple, de faire tic-tac à nouveau.

diplômée: «Nous pouvons vous proposer notre dernière collection...»

Véritable coup de massue: cette montre vendue comme éternelle serait-elle morte? Ne passerait-elle pas le cap de la trentaine? Impossible de se résigner! Avant son dernier souffle, elle est arrachée à l'équarrissage.

A quelques rues de là, sans grand espoir, une ultime tentative de réanimation est tentée. Il s'agit cette fois d'un artisan indépendant dans une petite boutique sans vitrines dopées d'offres mirobolantes. Après avoir observé d'un œil d'expert la malade, le spécialiste déclare: «Ok, je vais

regarder la chose!» Le résultat: 2 jours plus tard, elle était réparée et fonctionnelle depuis à merveille.

Au lieu de chercher des problèmes, il a trouvé une solution!

Dans la vie quotidienne, de nombreux petits gestes peuvent permettre d'éviter une consommation excessive, de produire inutilement et parfois à contrecœur des déchets. Les solutions ne sont pas forcément évidentes mais elles méritent d'être partagées ensemble.

A l'adresse www.neuchatel-repare.ch, la Ville de Neuchâtel et la Fédération romande des consommateurs ont réuni une liste d'adresses pour redonner une seconde vie à des objets et appareils de votre quotidien, tels qu'appareils électriques ou électroménagers, appareils électroniques, chaussures, informatique, meubles, téléphones, vélos ou vêtements.

P.-O. A



On prend de la hauteur

Une usine qui nous fait toujours rougir de plaisir



Adossée au pont Berthier, l'usine rouge est composée de matériaux nouveaux au moment de sa construction, au début du siècle passé. • Photo: Stefano Iori

Avec sa tourelle au toit gris est ses murs craqueux, rue des Usines 20, elle est emblématique du passé industriel de Serrières et de l'aventure du chocolatier Suchard: l'usine rouge, comme on l'appelle, a été construite en 1906. Accolée au pont Berthier, elle utilise alors des nouveaux matériaux comme le métal, la brique et le béton armé, qui permettront la création de vastes halles propices à une production toujours plus mécanisée dans le vallon de la Serrière, où Suchard a bâti une dizaine de fabriques. Les bonnes odeurs de chocolat et de cacao ont disparu depuis bien longtemps, mais de nombreuses activités artisanales et tertiaires ont redonné, ces dernières années, une vie au quartier. Deux fois l'an, une journée permet de découvrir dans la bonne humeur les acteurs qui font bouger le vallon. La 5^e édition de l'Afterwork Suchard aura ainsi lieu le 13 décembre dès 18h. Venez-y!



Pour jouer pleinement son rôle de moteur de l'agglomération, Neuchâtel a besoin de constituer un pôle urbain plus dynamique

« La fusion, ce rêve partagé de vivre ense

Les autorités des communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin croient en la création, sur le littoral neuchâtelois, d'un pôle urbain fort et à taille humaine. Elles l'ont fait savoir ensemble, jeudi matin en conférence de presse, manifestant leur souhait de voir naître une grande commune de Neuchâtel, se donnant les moyens d'investir dans des projets d'avenir. Les habitantes et habitants de Peseux se prononceront à nouveau sur le projet de fusion le 25 novembre prochain.

Ce n'est pas par hasard que les représentants des trois communes avaient réuni les médias dans les locaux du collectif d'art Smallville : situé à l'ouest de Neuchâtel, à deux pas de la frontière avec la commune de Peseux, l'espace fait partie d'un quartier en plein développement mêlant logements, commerces et petite industrie. « Fondé par un groupe d'artistes implantés dans la région, ce lieu d'échange et d'expérimentation des pratiques artistiques contemporaines constitue un symbole de dépassement des frontières », a relevé le conseiller communal Thomas Facchinetti, en charge de la culture et de l'intégration.

« Cette fusion doit nous permettre de redessiner ensemble le cœur de l'agglomération. Neuchâtel restera une ville à taille humaine tout en pesant davantage dans les dossiers avec l'Etat et la Confédération. »

Pour affronter les défis et les complexités croissantes de demain, Neuchâtel a besoin de constituer un pôle urbain plus fort, plus dynamique pour jouer son rôle de moteur du développement de l'agglomération neuchâteloise. Une opportunité qui se présente une nouvelle fois à la suite de la décision du Tribunal fédéral de faire revoter les citoyennes et citoyens de Peseux (voir encadré). L'avenir d'une communauté de 45'000 habitant-e-s est désormais entre leurs mains, le 25 novembre prochain.

Renforcer des synergies existantes

Le 5 juin 2016, les citoyennes et citoyens de la ville de Neuchâtel avaient ainsi largement plébiscité (73%

de oui) le projet de Neuchâtel ouest, de même que Valangin (63%) et Corcelles-Cormondrèche (55%). « Pour nos trois communes, la fusion est une évidence, a exposé Didier Boillat, conseiller communal à Corcelle-Cormondrèche. Elle permettra de renforcer des synergies déjà existantes entre nos communes, générera à terme des économies d'échelle et nous permet d'envisager un avenir commun adapté aux défis toujours plus complexes qui se présentent à nous, avec davantage de professionnalisme ».

Pour Aurélie Widmer, conseillère communale à Valangin, le projet de fusion pourrait offrir à la petite commune un nouveau souffle et une capacité d'investissement qu'elle n'aura peut-être plus à moyen terme. « Quel que soit le résultat de la votation, le 25 novembre, nous ne pouvons pas envisager notre avenir autrement que dans le cadre d'une fusion ». Pour autant, les membres des deux exécutifs ne craignent pas de perdre leur identité villageoise, ni d'être « avalés » par la ville de Neuchâtel : « Les autres processus de fusion réalisés dans le canton n'ont en aucun cas confirmé cette crainte. Or, alors qu'en 2008 le canton comptait 62 communes, il n'en dénombre plus que 31 aujourd'hui », note la conseillère communale.

« Cette fusion doit nous permettre de redessiner ensemble le cœur de l'agglomération. Neuchâtel restera une ville à taille humaine tout en faisant plus de poids face à l'Etat et la Confédération. Nous devons montrer un dynamisme territorial, repenser ensemble les enjeux de nos régions », a souligné la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin.

Faire primer les intérêts communs

Pour les représentants des trois communes, le projet de fusion n'a rien perdu de sa pertinence, au contraire : tous les aspects de la vie quotidienne, que ce soit le trafic, le logement, l'école ou l'intégration seront mieux gérés ensemble que séparément. Un changement d'échelle nécessaire pour l'avenir, avec aussi la volonté de dépasser les intérêts particuliers, comme l'ont souligné les conseillers communaux de la Ville de Neuchâtel, Violaine Blétry-de Montmollin et Thomas Facchinetti : « La majorité des habitant-e-s qui se sont prononcés en faveur de la fusion ont souhaité faire passer les intérêts communs avant l'idéologie partisane ». Capacités d'investissement plus impor-



Les conseillers communaux autour d'un tableau de Camille Pelloux. De gauche à droite : Thomas (Corcelles-Cormondrèche), Mario Vieira (Valangin). • Photos : Stefano Iori

tantes pour les infrastructures, devenues vétustes dans certains villages, maintien de prestations de proximité, fiscalité avantageuse : les autorités ont démontré les avantages évidents de cette union.

« Mais la fusion n'est pas qu'un catalogue de prestations, c'est aussi un rêve partagé, une envie de vivre ensemble entre voisins si proches », ont relevé les représentants des autorités des trois communes. Car à quelques dizaines de mètres de là, à la rue des Draizes, mis à part le panneau bleu indiquant « Peseux » d'un côté et « Neu-

châtel » de l'autre, rien de permet de savoir que l'on a changé de commune.

« La fusion permettra de renforcer des synergies déjà existantes entre nos communes et générera à terme des économies. »

« Notre destin est désormais entre les mains des citoyennes et citoyens de Peseux », a conclu Violaine Blétry-de Montmollin.

mble entre voisins si proches »



Perret (Corcelles-Cormondrèche), Aurélie Widmer (Valangin), Thomas Facchinetti et Violaine Blétry-de Montmollin (Neuchâtel), Didier Boillat

Rappel des faits

Le 5 juin 2016, les citoyens de la commune de Peseux refusaient à une courte majorité le projet de fusion avec les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Valangin. Trois habitants de Peseux ont par la suite déposé un recours auprès de la chancellerie d'Etat pour invalider le vote. Motif? Les opposants à la fusion ont tenu un stand de propagande devant l'entrée du bureau de vote, soit «une violation manifeste d'une disposition légale claire visant notamment à garantir que la volonté des électeurs s'exerce librement et à éviter toute forme de pression intempestive sur ces derniers le jour du scrutin». Déboutés tour à tour par la chancellerie d'Etat et le Tribunal cantonal, les recourants ont obtenu gain de cause en portant l'affaire jusqu'au Tribunal fédéral. L'annulation d'une votation populaire est un fait extrêmement rare, qui dans ce cas, s'est justifiée par la gravité de la violation et le peu de voix d'écart. En effet, la première convention de fusion, qui portait sur le mariage de quatre communes, a été refusée par 1143 voix contre 985, soit par 158 voix d'écart. La seconde convention, pour une fusion à trois communes sans Valangin, a été refusée par 1109 voix contre 1005, soit une différence de 104 voix. Or, le matin du scrutin, 96 personnes ont voté à l'urne. Il aurait donc suffi que 53 citoyens (soit 2,5% du corps électoral ayant voté valablement) se prononcent en faveur de la seconde convention pour que le projet passe la rampe.

Deux scénarios possibles

En cas de oui, la nouvelle commune fusionnée entrerait en vigueur au 1er janvier 2021, de manière à permettre aux autorités en place de terminer la législation en cours et de préparer le processus de fusion. Entre 2016 et 2018, le montant du coefficient fiscal a subi une bascule entre le canton et les communes. «Rien n'indique que le coefficient fiscal pourrait augmenter dans ces prochaines années car l'assise financière est saine», a relevé la conseillère communale Violaine Blétry-de

Montmollin. Quant au budget prévisionnel, il a été réactualisé. Pour ce faire, les quatre communes ont mandaté le Service financier de la Ville, qui s'est appuyé en toute transparence sur les planifications fournies par chacune des parties. En cas de non, le Conseil communal de Neuchâtel entend bien poursuivre ses réflexions avec les communes avoisinantes pour relancer un nouveau processus de fusion, une volonté d'ailleurs inscrite dans son programme politique.

L'Etat confirme son soutien, tout comme le groupe Von Arx

Le Conseil d'Etat a fait savoir, dans un communiqué paru au début du mois de novembre, qu'il soutenait toujours le projet de fusion entre les communes de Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. Si les citoyens de Peseux acceptent la fusion le 25 novembre prochain, l'Etat versera un montant de 8,2 millions à la nouvelle commune, conformément aux dispositions en vigueur en 2016.

Actif dans toute la Suisse romande, le Groupe Von Arx soutient, lui aussi, le projet de fusion. «Le groupe a besoin de pouvoir traiter au quotidien avec des autorités politiques professionnelles, disponibles en permanence pour les acteurs économiques communaux importants, capables d'influencer la législation cantonale et en lien avec les autres régions économiques fortes de Suisse romande», explique-t-il dans un communiqué.



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les quatre groupes politiques au Conse

Groupe Vert'libéral-PDC
Mauro Moruzzi

**Sophie Piccard,
le meilleur choix**

Le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel a réitéré lundi son intention de débaptiser la place Louis-Agassiz, en raison de la biographie controversée du scientifique neuchâtelois.

Dans une interpellation, le groupe vert'libéral/PDC a déploré que le débat à ce propos ait lieu après que le Conseil communal, sans se donner le temps d'une réflexion de fond et d'une consultation plus large, ait largement médiatisé sa décision, mettant le Conseil général devant un fait accompli.

« Le nom de Tilo Frey pourrait être donné à la magnifique place, encore anonyme, située au sud du Collège latin, qui héberge aujourd'hui une école liée à l'école de commerce où elle a enseigné »

Pour notre groupe, l'hommage rendu à Tilo Frey ne doit pas être entaché par la polémique qui entoure la mémoire d'Agassiz. Son nom pourrait ainsi être donné à la magnifique place, encore anonyme, située au sud du Col-



Le groupe Vert'libéral-PDC propose de donner à l'espace Louis-Agassiz le nom de la brillante mathématicienne Sophie Piccard.
• Photo : Stefano Iori

lège latin, qui héberge aujourd'hui une école liée à l'école de commerce où elle a enseigné.

Quant à l'actuelle place Agassiz, qui sert d'adresse au seul bâtiment de la Faculté des Lettres, elle doit garder le nom d'une personnalité exceptionnelle, en lien étroit avec l'Université de Neuchâtel. Le groupe vert'libéral/PDC a par conséquent déposé un projet

de résolution demandant à ce qu'elle devienne la place Sophie-Piccard.

Sophie Piccard, brillante mathématicienne, est la première femme devenue professeure ordinaire en Suisse romande, et probablement même en Suisse: c'était en 1943, à l'Université de Neuchâtel, ville où elle a vécu la plus grande partie de sa vie et où elle décédée en 1990.

Au moment où l'on cherche à renforcer la présence des femmes au sein des corps professoraux, à motiver plus de filles à entreprendre des études dans les sciences dites exactes et à augmenter la visibilité des femmes dans l'espace public, tout en valorisant à la fois la multi-culturalité (Sophie Piccard est née et a grandi en Russie), son parcours en tout point exemplaire mérite d'être enfin reconnu.

**Groupe PLR
Jérôme Bueche**

**Prévoir l'informatique
du futur**

L'informatique est devenue la colonne vertébrale des collectivités publiques. Le Centre électronique de gestion (CEG), comme fournisseur de prestations pour l'ensemble (ou presque) des communes du canton constitue un outil de poids dans notre indépendance numérique. Philosophi-

quement, il est gênant de perdre un service qui fonctionne bien et qui en plus participe favorablement à nos finances pas toujours exemplaires.

On comprend cependant que de nombreux défis – des investissements

« Posséder une entité forte et efficace nous permettra de faire valoir nos arguments et de conserver une mainmise et des emplois à Neuchâtel »

lourds à prévoir et des incertitudes fortes liées à certains bénéficiaires de prestations – mènent le Conseil communal à s'interroger sur l'opportunité de conserver l'indépendance de cet outil ou de le mutualiser avec le service cantonal de l'informatique (SIEN).

Le rapprochement entre le CEG et le SIEN se justifie pour plusieurs raisons. Premièrement, le CEG agit comme fournisseur de prestations informatiques pour la Ville et toutes les autres communes neuchâteloises. Il développe également des systèmes pour HNe, pour les écoles du canton ou pour d'autres communes de



Les membres du Conseil général présents

Présidence de M^{me} Charlotte Opal (PopVertSol), présidente.
Y compris le président, 40 membres sont présents: M^{mes} et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Antoine de Montmollin (Soc), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Jean Dessoulavy (VL/PDC), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Hurni (Soc), Gabriele Jeaneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Nando Luginbühl (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), François Pahud (VL/PDC), Dimitri Paratte (PopVertSol), Morgan Paratte (Soc), Anne Dominique Reinhard (Soc), Jean-Luc Richard (PopVertSol), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Mariachiara Vannetti (Soc), Joël Zimmerli (PLR), Benoît Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

Excusé: M. François Chédel (PopVertSol).

Le Conseil communal était représenté par M^{me} Christine Gaillard (PopVertSol), présidente, M. Thomas Facchinetti (Soc), vice-président, M. Fabio Bongiovanni (PLR), M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin (PLR) et M^{me} Anne-Françoise Loup (Soc), membres.

il général ont la parole

Romandie, il est donc de facto un acteur supra-communal.

Deuxièmement, les regroupements de services doivent permettre de mutualiser les investissements coûteux que génère une informatique sûre et de qualité.

Troisièmement, il est important que les données liées aux administrés soient gérées par un acteur public. Par exemple, il est fondamental que le registre d'état-civil reste en mains étatiques.

Finalement, il semble raisonnable de penser qu'un regroupement au niveau régional ou romand soit nécessaire à moyen terme. Posséder une entité forte et efficace nous permettra ainsi de faire valoir nos arguments et de conserver une mainmise et des emplois à Neuchâtel.

Le groupe PLR est satisfait par l'acceptation de ce rapport et remercie chaleureusement le directeur et les employés du CEG pour le bon travail qu'ils ont fourni tout au long de ces dernières années. Nous restons cependant très vigilants en ce qui concerne les coûts informatiques dans le futur.

Groupe PopVertSol
Jacqueline Oggier Dudan

Une ville à 30 km/h!

Depuis que le Tribunal fédéral a tranché en faveur des zones 30 km/h sur des routes à vocation trafic en ville de Zürich et Bâle, dans le but de protéger la population contre le bruit, les

« Réduire la vitesse du trafic est indéniablement la mesure la plus efficace pour lutter contre le bruit. En passant de 50 à 30km/h, on diminue de moitié le volume sonore du trafic »

initiatives pour étendre les zones 30 se multiplient dans toute la Suisse. Et bientôt aussi en ville de Neuchâtel puisque notre proposition d'étudier son extension à toutes les rues communales a été acceptée largement.

Pour le groupe PopVertSol, il est une évidence que la qualité de vie dans les villes passe par une réduction de

la circulation et un trafic plus fluide. Avec moins d'accélération et de freinages, un trafic plus lent est ressenti comme moins nerveux, y compris par les automobilistes. Les bénéfices sont donc multiples pour le bien-être et la sécurité routière.

La Ville de Berne est allée encore plus loin, en lançant cet été le projet «Parklets». Durant deux mois, quelques places de stationnement du centre-ville ont accueilli des structures en bois avec tables, bancs, parasol et plantes vertes, invitant la population à s'y prélasser. Ces structures modulables très accueillantes et originaires de San Francisco ont déjà fait leur preuve dans des grandes villes européennes comme Stuttgart, Vienne et Londres. Voilà une idée pour les cœurs de nos quartiers que nous souhaitons voir revivre! Raison pour laquelle nous proposons, en plus, d'instaurer des zones à 20 km/h et des zones de rencontre dans les cœurs de tous nos quartiers.

Réduire la vitesse du trafic est indéniablement la mesure la plus efficace pour lutter contre le bruit. En passant de 50 à 30km/h, on diminue de moitié le volume sonore du trafic. S'y ajoute un bénéfice économique, puisque les revêtements anti-bruit ont une durée de vie de 8-10 ans contre 20 ans pour les revêtements traditionnels. En faisant preuve d'innovation, Neuchâtel pourrait devenir la première ville suisse à 30 km/h!

Groupe socialiste
Jonathan Greillat

Pour une cité libre de toute publicité

Le Conseil général a adopté le 5 novembre 2018 une motion du groupe socialiste demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'interdire, partiellement ou totalement, tout affichage publicitaire à caractère commercial sur le territoire communal de Neuchâtel.

« Un des buts visés est de préserver la qualité du paysage et de l'urbanisme, en prévenant un affichage s'apparentant souvent à une pollution visuelle. »

Il s'agit d'un intéressant débat de société s'agissant de ce que l'on souhaite faire de notre espace public.

De nombreuses villes, que ce soit en Suisse, en Europe ou dans le monde, ont déjà franchi le pas. Les buts visés par une telle démarche sont de plusieurs ordres: préserver la qualité du paysage et de l'urbanisme, en prévenant un affichage s'apparentant souvent à une pollution visuelle mobilisant l'attention de chacun sans son consentement; prévenir les risques liés au surendettement, de par

une généralisation de publicité commerciale poussant à la consommation; protéger le tissu économique local, qui peut difficilement rivaliser en termes publicitaires avec les moyens financiers des grandes enseignes; faciliter la mobilité de toutes et de tous, en particulier des personnes en situation de handicap, en supprimant les panneaux qui font obstacle aux déplacements par leur emprise physique sur les espaces piétonniers.

L'idée poursuivie par la motion est donc de bannir les annonces et publicités par voie d'affichage à caractère commercial, tant sur l'espace public concessionné que sur l'espace privé soumis à autorisation, en épargnant toutefois la communication événementielle, culturelle, sportive ou politique des associations et institutions locales. De plus, les vitrines et devantures des magasins ne doivent pas être concernées, et des exceptions strictement limitées pourraient éventuellement être envisagées pour les commerces de proximité et les entreprises ayant leur siège sur le territoire communal. On pourrait aussi envisager, comme l'expérience menée à Genève, de laisser des espaces à la disposition de l'expression libre, citoyenne et artistique.

Nous espérons ainsi vivement que l'étude qui sera menée par le Conseil communal permettra d'aboutir à une politique innovante de l'affichage sur l'espace public en Ville de Neuchâtel avec des solutions adaptées à la réalité d'aujourd'hui et de demain.



La Ville étudiera la possibilité d'étendre le 30km/h à l'ensemble des rues communales. • Photo: Stefano Iori

Tempête d'amour dans le blizzard



Lionel Imhoff Niels Weber

Les studios développant les jeux vidéo se sont construits, ou ont acquis, une identité au fil de leurs productions. Comme un musicien sortant un nouvel album, certains sont donc attendus au tournant par leurs fans. Il se crée ainsi parfois une relation amour-haine particulière entre les deux parties.

Les 3 et 4 novembre dernier se tenait à Lausanne la seconde édition de l'*International Gaming Show*. Malgré une ambiance tout à fait conviviale et familiale, le salon peine encore à attirer les foules (7'500 personnes, tout de même). Il est notamment difficile de convaincre les éditeurs de venir y présenter des nouveautés en exclusivité. Il en est de même dans les autres événements du genre en Suisse. Notre pays ne représente pas un marché suffisamment grand pour cela.

Les studios tendent en effet plutôt à garder précieusement leurs informations. Le contrôle de ces dernières est ainsi devenu un outil puissant pour



Diablo Immortal, bientôt disponible sur Android et Iphone.

faire grimper la «hype» (l'attente envieuse). Par exemple, le phénomène *Red Dead Redemption 2* a été l'objet d'une communication totalement verrouillée par le studio Rockstar jusqu'à sa sortie. Difficile de se faire un avis en avance dans ces conditions et l'attrait n'en devient que plus grand. Bien que ce soit déjà un carton commer-

cial, le jeu fait aussi couler beaucoup d'encre quant à savoir s'il «tient ses promesses».

Plus, récemment encore, c'est le studio Blizzard (*Overwatch*, *Hearthstone*, *World of Warcraft*) qui a fait les frais de cette relation d'interdépendance pernicieuse. Leur stratégie marketing intègre une rétention d'information,

avec juste ce qu'il faut pour attiser l'intérêt tout au long de l'année, avant de dévoiler avec fracas de grosses annonces lors de leur propre convention : la *Blizzcon*.

À la grande surprise des fans fébriles qui attendaient la confirmation du jeu *Diablo 4* sur PC et consoles, c'est une version mobile qui est présentée sous le titre de *Diablo Immortal*. À l'heure où nous tapons ces lignes, la vidéo de cette annonce compte 448'000 avis négatifs contre seulement 17'000 sur YouTube. Ce ratio est plutôt rare et Blizzard affronte depuis une déferlante de plaintes. Ces réactions dénotent une charge émotionnelle très

forte, d'attachement d'un consommateur à une marque. Ne serait-il pas plus sage de ne pas acheter un jeu lorsque celui-ci ne répond pas à ses attentes? La question est ouverte.

L.I./N.W.

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur www.semperludo.com.

Les apprenti-e-s et stagiaires de la Ville accueillis sous l'arbre de la formation



Des plaques portant le prénom et le métier de chaque jeune en formation sont accrochées aux branches. • Photo : Stefano Iori

Le plein de métiers dans les branches

Les 30 apprenti-e-s et stagiaires de la Ville ont désormais leur prénom accroché à l'arbre de la formation, rue du Coq d'Inde. Pour la troisième année de suite, le Conseil communal a accueilli sous un arbre riche de sens, et tout illuminé, les jeunes gens et jeunes filles ayant démarré leur formation cet automne. Leur métier? Educatrice de l'enfance, conducteur de véhicules lourds, ambulancier-ère, horticulteur, dessinateur en planification du territoire, agent en information documentaire, assistant-e socio-éducatif-ve, forestier-bûcheron ou employé-e de commerce et stagiaire en maturité professionnelle commerciale. Conseiller communal en charge des ressources humaines, Fabio Bongiovanni leur a rappelé qu'à l'image de cet arbre, leurs connaissances ne cesseraient de grandir et de fructifier. C'est ce qu'on leur souhaite!

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Robin Schori, architecte à Neuchâtel (Meno architectes Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Transformation et surélévation d'une maison mitoyenne de 2 logements en habitat individuel de 3 logements. Démolition d'un garage au chemin des Mulets 7-9, articles 1432, 1433 du cadastre de La Coudre et 5515 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 105941 pour le compte de Messieurs S. Rocha, J. de Sousa Rocha, J. de Bernades da Rocha. Les plans peuvent être consultés du 16 novembre au 17 décembre 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pierre Studer, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Pierre Studer SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Suppression de 5 velux et création de 2 verrières (mise aux normes des surfaces de jour) à la rue du Pommier 9, article 1394 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104100 pour le compte de Madame et Monsieur Françoise et Jean-Luc Déchery. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 10 décembre 2018, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Conseil général

Conseil général

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que l'arrêté:

- concernant le coût de l'informatique communale, adopté par le Conseil général dans sa séance du 12 novembre 2018, peut être consulté à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à cinquante jours, soit jusqu'au lundi 7 janvier 2019.

Neuchâtel, le 14 novembre 2018.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, Christine Gaillard **Le chancelier, Rémy Voirol**

La Ville officielle

Il manque moins de 1000 fr. pour faire aboutir l'opération

Les loups sont presque adoptés



Les trois loups et l'agneau ont déjà reçu le soutien de 200 parrains et marraines. • Photo: Stefano Iori.

Dernière ligne droite pour l'opération de financement participatif «Adopte un loup»: destinée à conserver dans l'espace public une trace de l'exposition «Témoins à charge», de l'artiste italien Davide Rivalta, cette action a déjà permis de réunir la magnifique somme de 83'000 francs. Et ceci grâce à la générosité de plus de 200 parrains et marraines, privés ou entreprises. Un grand merci à toutes et tous!

Il reste encore deux semaines (l'opération se termine le 27 novembre) pour atteindre l'objectif final de 84'000 francs, qui permettra l'acquisition collective des trois loups et de l'agneau exposés sur l'esplanade de la Collégiale. Quels généreux et généreuses mécènes feront les derniers mètres séparant le rêve de la réalité? En contrepartie et selon le montant des dons, des certificats de donateur, une invitation au vernissage des œuvres ou une visite de l'atelier de taxidermie du Muséum d'histoire naturelles sont proposés. Rendez-vous sur www.heroslocaux.ch/adopte-un-loup.

Une nouvelle structure pour mieux innover

Neode prend le nom de Microcity

Afin de soutenir la création et le développement d'entreprises innovantes et de fournir des prestations facilitant le transfert de technologies, l'incubateur de startups Neode SA s'est transformé en Microcity SA. La nouvelle structure, fortement ancrée dans le canton avec ses sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, sera opérationnelle début 2019.

Le capital-actions a par ailleurs été augmenté de 500'000 à 1 million de francs. Outre le renforcement de la participation des actionnaires historiques de Neode (CSEM, HE-ARC, UniNE, BCN, CNCI, AIP, Etat, principales communes), deux nouveaux actionnaires ont rejoint le capital-actions, à savoir l'EPFL et la FSRM (Fondation suisse pour la recherche en microtechnique).

Une nouvelle présidente du conseil d'administration a par ailleurs été élue en la personne de Caroline Heid, qui succédera à Nicolas Wavre. Ce dernier a été chaleureusement remercié pour son engagement sans faille pendant de nombreuses années. En 15 ans, Neode a contribué à la création et au développement de plus de 50 nouvelles entreprises actives dans le canton de Neuchâtel.

Echos

■ Mercredi 7 novembre, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de la santé, a représenté les Autorités communales lors du Congrès Suisse de Santé Publique.

■ Vendredi 9 novembre, M^{me} Anne-Françoise Loup, directrice de l'éducation, a représenté les Autorités communales lors de la remise des diplômes de formation continue à la Haute Ecole ARC à Neuchâtel.

■ Samedi 10 novembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur des finances, a représenté les Autorités communales à l'inauguration de la piscine de la Fontenelle à Cernier.

■ Samedi 10 novembre, M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin, directrice des infrastructures, a représenté les Autorités communales au vernissage de l'exposition «Eau» de Desiderio Delgado à la Galerie Schilling.

■ Dimanche 11 novembre, M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, accompagné de M^{me} Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité ont représenté les Autorités communales à la partie officielle du comité d'organisation de l'EFT 2018.

■ Mardi 13 novembre, M. Fabio Bongiovanni, directeur de l'économie, a représenté les Autorités communales à l'occasion des 24 heures d'InnovARC 2018.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et M^m. Annelise et Mougahed Darwish-Paratte, Elisabeth et Robert Facchinetti-Crevoiserat, Colette et Bernhard Flück-Hirs, Mary et Michel Suter-Guacaneme à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à Camille et Oskar Wyder-Girardin, Elvira et Giacomo Podavini-Salvi à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, ainsi qu'à Pierrette et Pierre Duplain-Pétermann à l'occasion de leur 72^e anniversaire de mariage.

Colonia Libera Italia

Journée de réflexion

Dans le cadre des 50 ans de la Colonia Libera Italiana et en collaboration avec Droit de Rester et l'Amar est organisée le 17 novembre prochain, à la Ferme de Pierre-à-Bot, une journée de fête et de réflexion intitulée «D'une précarité à l'autre: parcours migratoires des cinquante dernières années». 15h30: ouverture des portes. 5h45: projection d'un film documentaire. 17h15: table ronde «Nous, hier, eux aujourd'hui», avec Marina Frigerio, Claudio Michelsoni, Vasco Pedrina et les réalisateurs du film.



Semaine du 14 au 20 novembre 2018

Trois sorties cinéma



Kursk

Dans ce long-métrage, le réalisateur Thomas Vinterberg relate le naufrage du sous-marin nucléaire russe K-141 Kursk, survenu en mer Barents le 12 août 2000. Tandis qu'à bord du navire endommagé,

vingt-trois marins se débattent pour survivre, au sol, leurs familles luttent désespérément contre les blocages bureaucratiques qui ne cessent de compromettre l'espoir de les sauver. | Apollo

Les animaux fantastiques : les crimes de Grindelwald

Nouvelle immersion dans le monde des sorciers imaginé par J.K. Rowling, auteure de la série littéraire Harry Potter. Quelques mois après sa capture, le célèbre sorcier Gellert Grindelwald s'évade comme il l'avait promis, et de façon spectaculaire. Seul son ancien ami, Albus Dumbledore, semble capable de l'arrêter. | Apollo et Arcades



Libre

La Roya, vallée du sud de la France frontalière avec l'Italie. Cédric Herrou, agriculteur, y cultive ses oliviers. Le jour où il croise la route des réfugiés, il décide, avec d'autres habitants de la vallée, de les accueillir. De leur offrir un refuge et de

les aider à déposer leur demande d'asile. Mais en agissant ainsi, il est considéré hors la loi. | cinéma Minimum

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur www.cinepel.ch et www.cineminimum.ch



Impressum

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg

Illustration : Stefano Iori, photographe

Secrétariat : Nathalie Ménétry

Contact : Téléphone : 032 717 77 09 • E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page : Geneviève Stauffer

Impression et publicité : Imprimerie Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone : 032 725 12 96, 079 383 74 15

Tirage : 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch.

Merci de votre collaboration!



Agenda pratique



Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité :

N° principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence :

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h. Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

Patinoires du Littoral : Ouverture au public : du 14.11 au 18.11, me, je et ve, patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15; sa, hockey de 12h à 13h30, patinage de 13h45 à 16h30; di, patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30.

Piscines du Nid-du-Crô : Ouverture au public : Piscines intérieures du lundi au jeudi de 8h à 22h, vendredi de 8h à 19h30, samedi de 8h à 18h30, dimanche de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, www.lessports.ch.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

Centre de santé sexuelle - planning familial (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle.ne@ne.ch.

Contrôle des habitants (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

Etat civil (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

Service communal de la sécurité (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, réception ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. **Nouveau numéro**

de tél. 032 717 70 70. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne : www.neuchatelville.ch/securite.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur : www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes des samedi 17 et dimanche 18 novembre

Collégiale, di 18.11, 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas, je 15.11, 10h, méditation, salle du refuge.

Ermitage, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

La Coudre, sa 17.11, 18h, culte des familles suivi d'un repas canadien et d'une soirée jeux.

Chaumont, di 18.11, 11h15, culte avec sainte cène.

Poudrières 21, communauté allemande, di 18.11, 9h, Gottesdienst.

Hôpital Pourtalès, 10h, célébration animée par l'équipe ecuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanches du mois.

Eglise catholique romaine

Basilique Notre-Dame, sa 17.11, 11h, sacrement du pardon, 17h, messe en portugais; di 18.11, 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas, pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc, sa 17.11, 17h, messe; di 18.11, 10h15, messe en italien.

La Coudre, église Saint-Norbert, sa 17.11, 18h30, messe; di 18.11, 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence, ve 16.11, de 22h à 8h, nuit d'adoration; sa 17.11, 8h, messe; les 2^e, 3^e, 4^e dimanches du mois à 11h30, messe en polonais; les 1^{er} et 3^e samedis du mois à 16h30, messe en croate.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds, di 18.11, 10h, célébration.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel, di 18.11, célébration à La Chaux-de-Fonds.



Mise en Scène
décoration
d'intérieur

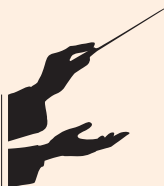
Matthieu Schmid

Pierre-à-Mazel 51
2000 Neuchâtel

tél. 032 757 13 73
fax 032 757 13 83

www.decoration-dinterieur.ch
info@schmidmiseenscene.ch
f Mise en Scène Sàrl

LES AMIS
NEUCHÂTELOIS DE
LA HAUTE ÉCOLE
DE MUSIQUE



SAISON 2018 — 2019

ACADÉMIE D'ORCHESTRE BÂLE-GENÈVE-NEUCHÂTEL

Gábor Takács-Nagy

**DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2018,
À 17H00, TEMPLE DU BAS,
NEUCHÂTEL**

LEOŠ JANÁČEK
ZOLTÁN KODÁLY
ANTONÍN DVORÁK

BILLETTERIE : LE STRAPONTIN, TÉL 032 717 79 07
PRIX DES PLACES : DE 20 À 30 FRANCS

WWW.AMISHEMNE.CH



Des jeunes du Semestre de motivation et des résidents du home Les Charmettes se retrouvent autour de la lecture

Récits de jeunes contés aux aînés

A l'initiative de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, des jeunes de 15 à 25 ans du Semestre de motivation Mod'emploi et des résidents du home Les Charmettes participent à une série de rencontres intergénérationnelles autour de la lecture, dans le cadre du projet «1,2,3 Albums». Au-delà des livres, jeunes et aînés ont l'opportunité de partager des moments à la fois enrichissants et émouvants. Récits, poèmes, slams: les travaux créatifs issus de ces échanges sont à découvrir pour la première fois à la BPU du 15 novembre au 9 décembre.

Lancé pour la 4^e fois consécutive à Neuchâtel, le projet intergénérationnel «1,2,3 albums» émane de l'association française Livralire. Chaque année, elle propose aux bibliothèques une série d'albums de qualité, rédigés en gros caractères. Séduite par le projet, la BPU a décidé de se lancer dans cette belle aventure en 2005, en collaboration avec le Semestre de motivation Mod'emploi – une mesure d'insertion professionnelle pour les jeunes de 15 à 25 ans administrée par la Ville de Neuchâtel – et le home Les Charmettes. Objectif: créer des ponts entre deux générations qui ne se côtoient pas ou peu. «En participant à ce projet, les apprenants du Semo intéressés par les domaines de la santé, du social, de l'art et de l'administration ont pu développer des compétences transversales qui seront utiles dans leur futur métier comme la gestion de projet et le contact avec la clientèle», indique Nadia Lutz, formatrice au Semo.

L'appréhension, puis le respect

Après avoir lu les albums, les jeunes sont allés à la rencontre d'une dizaine de résidents du home Les Charmettes pour des moments de lecture et de partage. «Au départ, il y a de l'appréhension de part et d'autre. Les jeunes débarquent dans un cadre institutionnel et sont confrontés de manière très directe aux personnes âgées, parfois en chaise-roulante. Les aînés, eux, sortent peu et doivent s'habituer au look vestimentaire des jeunes, qui se trouve à des années lumières de ce qu'ils ont connu. Ils découvrent également une diversité ethnique à laquelle ils ne sont pas habitués. Quant à la mesure d'insertion du Semo, elle leur paraît tout simplement irréaliste. A leur époque, tous les jeunes, qu'ils soient bons élèves à l'école ou non, trouvaient un apprentissage. Ce



Toute l'équipe du Semestre de motivation Mod'emploi en compagnie de résidentes du home des Charmettes. • Photos: Stefano Iori

qui est loin d'être le cas aujourd'hui», explique Raphaël, animateur au home Les Charmettes.

A la fois drôles et émouvantes

Il suffit d'observer le visage des aînés s'illuminer au moment de voir arriver les jeunes du Semo pour comprendre à quel point ces rencontres comptent pour eux. «J'apprécie beaucoup de passer du temps avec ces jeunes si gentils. C'est une belle équipe!» explique Nicole, qui participe au projet depuis le départ. «Partager des moments de vie avec ces jeunes et lire de belles histoires me permet de m'évader. Avec la lecture, on peut vivre plusieurs vies à la fois», relate José, qui a rejoint le groupe en cours de route. Pour les jeunes du Semo, aussi, ces rencontres revêtent

« La BPU remplit pleinement son rôle de médiatrice et de passeuse de savoirs, contribuant au maintien du lien social. »

un caractère tout particulier. «Quand les résidents nous racontent leur vécu, c'est très émouvant. Cela pousse au respect des personnes âgées», note Elham, 17 ans. «Quand on arrive avec le Semo, ils nous reconnaissent tout de suite et ça fait chaud au cœur. On entre facilement en contact avec les personnes âgées. Elles sont drôles et ont souvent le sourire», apprécie Fetije, 20 ans. Les

deux jeunes femmes s'intéressaient à la formation d'assistante socio-éducative. Elham est actuellement en stage dans une structure d'accueil parascolaire, tandis que Fetije a décroché depuis une place d'apprentissage. «J'ai l'impression qu'il y a peu d'animation dans leur vie au home et qu'ils voient souvent les mêmes visages. C'est très gratifiant d'avoir pu leur apporter quelque chose de bien», précise Elham.

Tirer le positif de chaque situation

Jeunes et seniors ont traité de la thématique des rêves. Chacun a pu décrire son rêve avec des mots sur une carte postale, puis en dessin. Partir à Paris, se marier, marcher à nouveau sont autant de rêves caressés par les résidents, tandis que les jeunes aspirent à devenir parents et à faire le tour du monde. Les cartes postales ont fait l'objet d'une exposition au sein du home

Les Charmettes. D'autres travaux créatifs ont été réalisés en lien avec l'album «Nouvelles du monde». Chacun des jeunes du Semo était invité à choisir une histoire personnelle issue de son vécu. «Dans le cadre de ce travail, ces jeunes ont livré des témoignages poignants sur fond de guerres, de divorce et d'asile. Malgré toutes les difficultés auxquelles ils ont dû faire face, ils sont tous parvenus à faire ressortir du positif de leur vécu. Ils s'en sont sortis et se reconstruisent», souligne l'animateur du home Les Charmettes. Les créations qu'ils exposent à la BPU constituent un message d'espoir pour tout un chacun. Quant à la BPU, «elle remplit pleinement son rôle de médiatrice et de passeuse de savoirs, contribuant au maintien du lien social au sein de la communauté qu'elle dessert», se réjouit son directeur Thierry Chatelain. (ak)

